

Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels

RECOURS Cerf élaphe - Campagne 2026/2027

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L.425-6 à L.425-13 et R.425-1-1 à R.425-17 du code de l'environnement, le Président de la Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique a pris les décisions individuelles d'attributions de plans de chasse suivantes :

Numéro de la décision	Massif	Demandeur et Matricule	Commune principale du territoire de chasse concerné	Catégorie	Nombre
440060 R 05	"satellites" du Gâvre Sud Ouest	RIAND Jean pierre 440060	BOUVRON	Cerf élaphe femelle	1
TOTAL					1
442085 R 05	Entre Gâvre et Vilaine	AUBIN DE LA MESSUZIÈRE Antoine 442085	DERVAL	Cerf élaphe mâle Cerf élaphe femelle Cerf élaphe jeune	0 1 0
TOTAL					1
440554 R 05	Entre Gâvre et Vilaine	CIAVARELLA Quentin 440554	GUÉMÈNE-PENFAO	Cerf élaphe mâle Cerf élaphe femelle	0 1
TOTAL					1
441910 R 05	Entre Gâvre et Vilaine	MALO Anthony 441910	PLESSE	Cerf élaphe jeune	0
TOTAL					0
TOTAL					0
TOTAL					0

Le Président,



Dany ROSE